

Poisy, le 13 décembre 2018

## Comité du SYANE du 13 décembre 2018

**Débat d'orientations budgétaires : des actions concrètes et novatrices pour accompagner la transition énergétique et numérique de la Haute-Savoie**

**Réseau public fibre optique : engagement de la phase 2 du déploiement**

### **SYNTHESE**

Réuni ce jeudi 13 décembre sous la Présidence de Jean-Paul AMOUDRY, le Comité du SYANE - Syndicat des Énergies et de l'Aménagement numérique de la Haute-Savoie - a tenu son débat d'orientations budgétaires pour 2019.

**En particulier, ce débat d'orientations budgétaires affirme l'engagement déterminé du SYANE pour l'aménagement numérique de la Haute-Savoie avec :**

- la décision de lancer la phase 2 du déploiement du réseau public fibre optique du SYANE pour une couverture Très Haut Débit à 100% du territoire.
- la mise en œuvre, en partenariat avec le Conseil départemental, du suivi du « New Deal » pour la couverture téléphonie mobile de la Haute-Savoie.
- la poursuite des actions pour le développement des usages du numérique.

**Le SYANE poursuivra également en 2019 sa politique résolument orientée vers la transition énergétique de la Haute-Savoie, avec :**

- l'engagement d'actions concrètes et innovantes dans le domaine des énergies renouvelables ou de la mobilité décarbonée : construction d'un premier réseau de chaleur à Saint Jeoire, engagement d'études de pré-faisabilité dans le domaine de la géothermie moyenne profondeur, développement d'un outil de planification énergétique, ou encore réflexion sur la recharge électrique des vélos à assistance électrique.
- la poursuite des actions qui ont prouvé leur efficacité depuis plusieurs années pour accompagner les communes dans la maîtrise de leurs consommations énergétiques : rénovation énergétique des bâtiments publics, plan d'actions EPure pour un éclairage public performant.

**Ces orientations stratégiques se traduisent par un budget d'investissements de 53 M€ :**

- 25,5 M€ pour l'aménagement numérique et la poursuite de la construction du réseau public fibre optique du SYANE
- 25 M€ pour les travaux sur les réseaux d'énergie (électricité, éclairage public, enfouissement des réseaux de télécommunications)
- 2,5 M€ pour des actions en faveur de la transition énergétique, dont 1,5 M€ pour la construction de la chaufferie bois et du réseau de chaleur de Saint Jeoire, 700 000 € pour les Appels à Projets de rénovation énergétique et 300 000 € pour la mobilité électrique.

### **EN SAVOIR PLUS**

- >> Fiche 1 **Accompagner la Haute-Savoie dans la transition numérique**
- >> Fiche 2 **Accompagner la Haute-Savoie dans la transition énergétique**



## Fiche 1

# Accompagner la Haute-Savoie dans la transition numérique

## Réseau public fibre optique : engagement de la phase 2 du déploiement

**Ce jeudi 13 décembre, les élus du SYANE ont pris une décision déterminante pour l'avenir du très haut débit en Haute-Savoie : le lancement de la phase 2 du déploiement du réseau public fibre optique du SYANE.**

**Cette décision se traduira en 2019 par l'engagement des premières études de conception** pour la couverture des logements prévus en phase 2. **Le planning prévisionnel de déploiement sera précisé en 2019**, avec un objectif de couverture des logements de 100% à l'horizon 2025, soit la construction de 212 000 prises FTTH (fibre vers le logement) complémentaires à la phase 1. Le coût de la phase 2 est estimé à 170 M€.

**En parallèle, la phase 1 se poursuit.** Pour rappel, cette 1<sup>ère</sup> phase consiste à couvrir 140 000 logements d'ici 2020 et à apporter la fibre optique à l'ensemble des communes, ainsi qu'à 90% des entreprises de plus de 6 salariés, des sites d'enseignement et de santé.

Malgré les difficultés opérationnelles rencontrées, **la construction du réseau progresse avec des chiffres encourageants à fin 2018 :**

- **concernant la fibre optique pour les professionnels : le nombre de zones d'activités couvertes a doublé en un an**, avec 236 des 279 zones d'activités du projet aujourd'hui couvertes, soit 85%.
- **concernant la fibre optique pour les particuliers : les services ont été ouverts en juin 2018** avec 10 000 logements couverts sur les secteurs du Genevois et de la Vallée de l'Arve. 38 000 prises ont été réceptionnées à fin 2018. En 2019, de nouveaux secteurs seront ouverts à la commercialisation des services numériques très haut débit, dans les secteurs autour d'Annecy, du Lac d'Annecy, du Chablais, du Genevois ou de la Vallée de l'Arve.

**En complément du déploiement du très haut débit, le SYANE poursuit, en partenariat étroit avec le Conseil départemental, le programme d'aide à l'équipement Satellite** pour les foyers et entreprises encore inéligibles au haut débit.

## Développement des usages du numérique : poursuite des études en 2019

**En 2019, le SYANE poursuivra les études engagées pour le développement des usages du numérique.** Une étude relative à l'amélioration de la fiabilité des réseaux et équipements numériques pour les écoles est aujourd'hui en cours. Egalement le SYANE une étude relative au Wi-Fi public, ainsi qu'un pilote pour l'e-administration simplifiée et communicante seront lancés en 2019.

**Ces études s'inscrivent dans la stratégie départementale définie dans le cadre du SDTAN - Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie – publié cette fin d'année 2018.** Elaboré en concertation avec l'ensemble des acteurs publics et privés haut-savoyards engagés dans les questions numériques, le SDTAN a permis d'identifier 40 projets ayant un fort potentiel de mutualisation à l'échelle départementale, dans les domaines de l'éducation, l'environnement, la santé, la mobilité, le développement économique, le tourisme, la culture ou encore les collectivités territoriales.



## **Couverture mobile : le suivi de la mise en œuvre du « New Deal » téléphonie mobile**

**En 2019, le SYANE poursuivra pour la Haute-Savoie, en partenariat avec le Conseil départemental, le suivi de la mise en œuvre du nouveau programme d'amélioration de la couverture téléphonie mobile « New Deal » lancé en 2018 par l'État.** Ce programme redonne la responsabilité de la construction des sites mobiles aux opérateurs privés, avec un pilotage stratégique public et local.

Pour la déclinaison de ce plan en Haute-Savoie, une équipe départementale a été mise en place en 2018, sous l'égide du Préfet de la Haute-Savoie, réunissant la Préfecture, le Conseil départemental de la Haute-Savoie, le SYANE, la Direction Départementale des Territoires et l'Association des Maires de la Haute-Savoie.

Le SYANE assurera le suivi opérationnel afin d'aider à l'identification des zones à prioriser, suivre la remontée d'informations sur les problématiques de couverture mobile, accompagner les communes, faciliter les démarches des opérateurs, ou encore vérifier les couvertures mises en place par les opérateurs.



## Fiche 2

# Accompagner la Haute-Savoie dans la transition énergétique

## **Énergies renouvelables et mobilité décarbonée : des actions concrètes et innovantes**

En 2019, le SYANE affirmera, par l'engagement de projets concrets, l'orientation stratégique prise par les élus du SYANE en faveur du développement des énergies renouvelables en Haute-Savoie :

- la construction du réseau de chaleur et de la chaufferie bois de Saint-Jeoire sera engagée, avec l'objectif de produire et vendre de la chaleur courant 2020.
- le développement des projets de production d'énergies renouvelables en cours de réflexion dans le cadre de la société d'économie mixte Syan'EnR sera poursuivi (hydroélectricité, solaire photovoltaïque).

Le SYANE engagera également des démarches novatrices et d'envergure dans de nouveaux domaines avec :

- la réalisation d'études de pré-faisabilité dans le domaine de la géothermie de moyenne profondeur, en partenariat avec les intercommunalités et communes volontaires.
- le lancement du développement d'un outil de planification énergétique qui doit permettre la réalisation de simulation et de prospective de projets, ainsi que le suivi et l'évaluation des actions mises en œuvre. Cet outil complètera l'accompagnement du SYANE aux intercommunalités dans le cadre de l'élaboration de leurs Plans Climat Air Energie Territoriaux (PCAET).
- la réalisation d'une expérience pilote pour définir les conditions de déploiement et l'intérêt d'une solution de recharge des vélos à assistance électrique, articulée sur l'éclairage public.
- la consolidation du réseau public pour la recharge de véhicules électriques, dont le déploiement s'est achevé en 2018 (implantation envisagée d'une quinzaine de bornes supplémentaires, consolidation de l'exploitation...).

## **Maîtrise des consommations énergétiques : poursuite des actions de rénovation des bâtiments publics et de l'éclairage**

En 2019, le SYANE poursuivra sa politique d'accompagnement des collectivités pour la maîtrise des consommations énergétiques :

- **dans les bâtiments publics**  : avec 700 000 € proposés au budget 2019, le SYANE lancera en 2019 la 8<sup>ème</sup> édition des Appels à Projets « Rénovation énergétique de bâtiments publics ». Depuis 2012, 66 projets de rénovation ont été soutenus pour un montant cumulé de subventions de 4,1 M€. Estimation des économies réalisées : près de 2 000 tonnes de CO<sub>2</sub> évitées et soutenus 7,8 GWh économisés par an.
- **dans l'éclairage public**  : en 2019, le SYANE poursuivra, avec son plan EPure, ses actions ciblées en faveur d'un éclairage public responsable et performant, maîtrisant les consommations énergétiques, préservant la biodiversité et luttant contre la pollution lumineuse (stratégies Lumière à l'échelle communale et intercommunale, investissements ciblés sur la rénovation des installations, remplacement des « ballons fluos » particulièrement énergivores...).



---

**Contact presse :**

**Virginie LEFEVRE – Responsable du Service Communication**

Tél. 04 50 33 59 39 - Mail : [v.lefevre@syane.fr](mailto:v.lefevre@syane.fr)

---

**PRESENTATION DU SYANE**

Le SYANE est un établissement public constitué par les communes et le Département pour organiser le service public de la distribution d'électricité et de gaz en Haute-Savoie. À ce titre, il réalise d'importants travaux sur les réseaux d'électricité, d'éclairage public et de télécommunications pour le compte de ses communes adhérentes. Près de 70 ans après sa création, le SYANE a progressivement élargi ses domaines d'intervention dans les réseaux d'énergie (gaz, éclairage public, réseau de chaleur, bornes de recharge pour véhicules électriques), l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables et l'aménagement numérique, pour répondre aux enjeux de la transition énergétique et numérique. [www.syane.fr](http://www.syane.fr)